NUMÉRO 23 DÉCEMBRE 2019

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

# plaine ainfo

P. 4 / À LA UNE
**Zoom sur le covoiturage et la multi modalité**

P. 16 / EN PRATIQUE
**Le cadastre solaire**

Retrouvez-nous aussi sur notre page Facebook !

P.6 / GRAND ANGLE

## La CCPA soutient

**l'implantation d'entreprises, l'innovation, l'entrepreneuriat, l'emploi et la formation, l'économie de proximité...**

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
www.cc-plainedelain.fr

# EN UN Clin d'œil

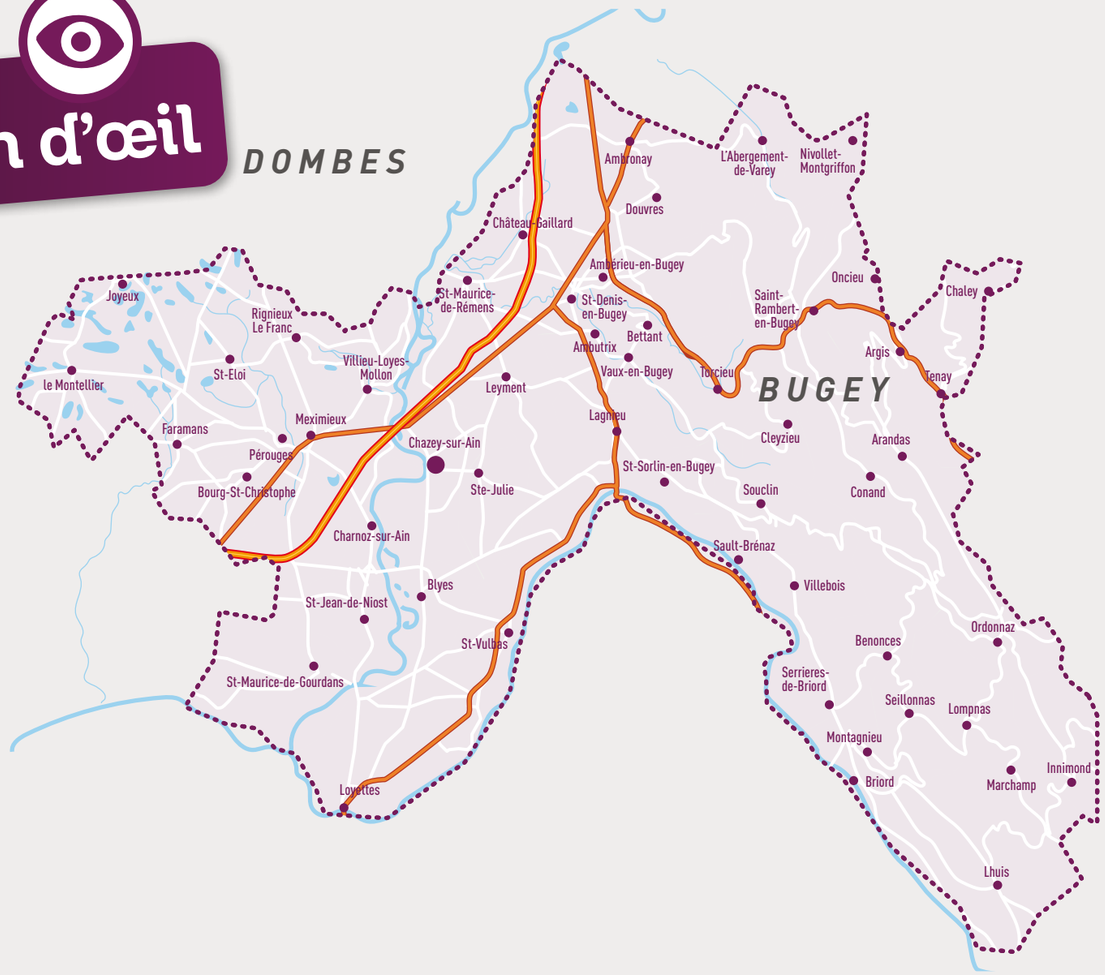


## LES 53 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

- L'Abergement-de-Varey
- Ambérieu-en-Bugey
- Ambronay
- Ambutrix
- Arandas
- Argis
- Benonces
- Bettant
- Blyes
- Bourg-Saint-Christophe
- Briord
- Chaley
- Charnoz-sur-Ain
- Château-Gaillard
- Chazey-sur-Ain (siège)
- Cleyzieu
- Conand
- Douvres
- Faramans
- Innimond
- Joyeux
- Lagnieu
- Leyment
- Le Montellier
- Lhuis
- Lompnas
- Loyettes
- Marchamp
- Meximieux
- Montagnieu
- Nivollet-Montgriffon
- Oncieu
- Ordonnaz
- Pérouges
- Rignieux-le-Franc
- Saint-Denis-en-Bugey
- Saint-Éloi
- Saint-Jean-de-Niost
- Sainte-Julie
- Saint-Maurice-de-Gourdans
- Saint-Maurice-de-Rémens
- Saint-Rambert-en-Bugey
- Saint-Sorlin-en-Bugey
- Saint-Vulbas
- Sault-Brénaz
- Seillonnas
- Serrières-de-Briord
- Souclin
- Tenay
- Torcieu
- Vaux-en-Bugey
- Villebois
- Villieu-Loyes-Mollon





plaine ainfo

**N°23 / DÉCEMBRE 2019**

**LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN**
143 rue du Château
01150 Chazey-sur-Ain
contact@cc-plainedelain.fr
Tél. 04 74 61 96 40

**Directeur de la publication**
*Jean-Louis Guyader (Président de la CCPA)*

**Comité de rédaction**
*Marilyn Bottex (vice-présidente)*
*Virginie Brunet-Bernard*
*Amandine Bertrand*
*Thierry Colin*
**Ont également contribué à la rédaction de ce numéro**
*Amandine Arrigoni*
*Charly Bouchard*
*Virginie Buguet*
*Laetitia Decorte*
*Cassandre Joly*
*Vincent Legros*
*Alain Magdelaine*
*Mathilde Remuaux*
*Mathieu Robin*

**Crédits photos**
Couverture et *pages 7-8-9-19 : Jérôme Chabanne*
*p.12 : J.Pruniaux*
*p.15 : Marc Chatelain*
**Conception graphique et réalisation**
*www.bymissanso.com*

**Impression**
*Imprimerie Fontaine*

**Site Internet**
*www.cc-plainedelain.fr*

**Tirage** *35 900 exemplaires*

**Jean-Louis Guyader,**
Président
de la Communauté
de communes
de la Plaine de l'Ain,

**et les conseillers communautaires**
vous adressent
leurs meilleurs vœux
de bonheur, de santé
et de succès
pour la nouvelle année.

# Sommaire

**4~5 À la Une**

- Dispositif expérimental de covoiturage

**6~15 Grand angle**

- La CCPA soutient l'implantation d'entreprises, l'innovation, l'entrepreneuriat, l'emploi et la formation, les commerces de proximité…

**16~17 En pratique**

- Cadastre solaire : des panneaux solaires sur votre toit !
- Watty à l'école : programme de sensibilisation environnementale
- Renov+ : aide à la rénovation de son logement
- Le CLIC : témoignage

**18~19 Voir, bouger**

- Journées Européennes du Patrimoine 2019
- Marathon relais de la Plaine de l'Ain
- Maison du Petit Prince

**20 Patrimoine**

- La rénovation du château de Chazey-sur-Ain

ACTUALITÉS
# A la une

## Lancement d'un dispositif expérimental de covoiturage spontané et d'accompagnement à la multi modalité

*La dépendance à la voiture et la congestion grandissante des axes routiers sont des enjeux prioritaires auxquels le territoire et ses partenaires souhaitent répondre sans plus attendre.*
*Chaque jour, des personnes font les mêmes trajets et empruntent les mêmes routes pour aller au PIPA. Les dépenses de transport pèsent également lourd sur le budget des ménages, en particulier sur le territoires péri-urbains et ruraux (en moyenne 215€/mois). Et si un geste simple permettait d'avoir un maximum d'impact sur son quotidien ?*

Arrêt de covoiturage

LE SERVICE COVOIT'ICI

## Bientôt, covoiturez comme vous prenez le bus avec Covoit'ici !

Bientôt, Covoit'ici vous permettra de covoiturer sans réservation ni détour entre les communes situées sur 4 lignes. En tout, ce sont plus de 10 arrêts Covoit'ici qui seront prochainement installés sur les lignes pour vous permettre de covoiturer sans contrainte, d'un arrêt à un autre. Le passager pourra demander des trajets depuis ces arrêts. Sa demande sera alors communiquée instantanément aux conducteurs enregistrés, circulant autour, via un système de panneaux lumineux et une application mobile. Avec Covoit'ici, on covoiture simplement, avec les personnes sur son chemin et en toute sécurité grâce à l'identification avant le départ.

### Comment ça marche ?

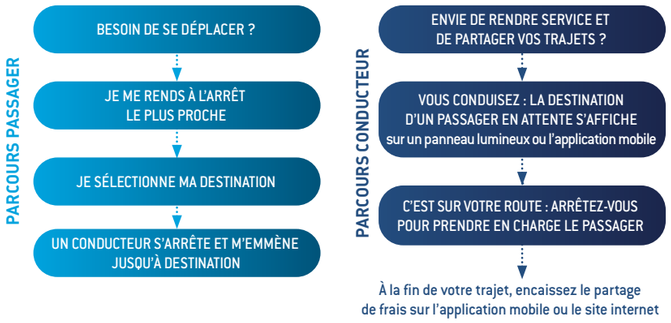


> **Petit plus pour les conducteurs qui s'engagent :** ils pourront être indemnisés pour les trajets même s'il n'y a pas de passagers !
> **Petit plus pour les passagers réguliers :** un mécanisme d'abonnement permettra de voyager gratuitement au-delà d'un certain nombre de trajets par mois !

Covoit'ici vous permet d'agir sur votre quotidien :
- vous participez à un projet local et solidaire,
- vous tissez des liens et rendez service,
- vous réduisez votre empreinte carbone,
- et vous gagnez en qualité de vie.

Le covoiturage spontané est un système opérationnel dans différentes villes françaises comme Lyon, Chambéry et en Ile-de-France.





SERVICES

## Les plateformes intelligentes des mobilités

*Trois Plateformes Intelligentes des Mobilités vont être installées à la gare d'Ambérieu-en-Bugey, à la gare de Meximieux et sur le PIPA. La centrale EDF du Bugey possédera également sa propre station.*

Ces installations écologiques et autonomes en énergie sont conçues comme un lieu d'attente avec différents services, dont :
- des informations sur les services liés à la mobilité disponibles aux abords du lieu : Covoit'ici, Mov'ici, TAM, SNCF, services vélos, consignes...
- le Wifi gratuit, des prises USB en libre service,
- un système de bagagerie connectée permettant la consigne d'affaires de voyage,
- la possibilité d'utiliser les lignes de covoiturage spontané Covoit'Ici : inscription et identification pour un trajet via une borne tactile.

Une plateforme de la mobilité alternative sera également disponible sur internet afin de suivre ses différents trajets et se tenir informé des évolutions du service.

Ces stations sont des dispositifs expérimentaux qui doivent permettre de mesurer l'impact du covoiturage et pourront évoluer vers d'autres pratiques comme l'autopartage, le vélo en libre-service, ou tout type de transport à la demande. Les outils seront donc testés et vont évoluer en continu pour améliorer la qualité des services intégrés.

**Le dispositif est porté par :**
**ECOV**, pour les lignes de covoiturage spontané
Tél. : 01 79 73 89 73
**www.covoitici.fr**

covoit'ici

**PIM MOBILITY** et **ZEST**, filiale de BRUNET TP pour les Plateformes Intelligentes des Mobilités
**www.pim-mobility.com**

PIM mobility

Projet d'implantation à la gare d'Ambérieu-en-Bugey

**L'expérimentation est menée avec le soutien de :**

PEnD-Aura+ — Programme soutenu par : — CEE Les certificats d'économies d'énergie — Piloté par : Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement — L'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEDER

## 4 lignes pour faciliter vos trajets vers le PIPA

- Ambérieu Gare > Ste-Julie > Leyment > PIPA
- Meximieux Gare > parking Pérouges A42 > PIPA
- Sault-Brénaz > Saint-Sorlin-en-Bugey > Lagnieu > PIPA
- Loyettes > CNPE du Bugey > PIPA

CCPA
Grand angle

ZA Les Granges à Meximieux

# La CCPA soutient l'implantation des entreprises

L'une des compétences phares de la CCPA est l'aménagement de zones d'activités économiques. Elles sont au nombre de 33, réparties sur tout le territoire. Actuellement 3 nouvelles zones sont en cours de commercialisation : la ZAE du Bachas à Lagnieu, la ZAE des Granges à Meximieux et la ZAE des Piques à Ambronay. Que vous soyez une entreprise industrielle, artisanale ou de services, nous vous accompagnons pour trouver l'offre qui vous correspond le mieux.

## Ils ont choisi la Plaine de l'Ain...

En 2018 et 2019, 15 sociétés ont choisi notre territoire pour leur implantation et font bénéficier à leurs salariés de la qualité de vie qu'offre notre territoire.

### ZAE du Bachas à Lagnieu

| NOM | ACTIVITÉ |
|---|---|
| Restaurant La Grange | Bar restaurant |
| AKPINAR et Fils | Plâtrerie peinture |
| DIFFELEC | Électricité générale |
| Cuisines PERRET | Aménagement intérieur |
| SAS AC2R | Contrôle automobile |
| CERAME Carrelage | Carreleur |

### ZAE des Granges à Meximieux

| NOM | ACTIVITÉ |
|---|---|
| Hifilink | Hifi vidéo très haut de gamme |
| 5S Ingénierie | Conception de machines spéciales |
| Martinez Communication | Enseigne signalétique |
| Dabrocom | Déploiement de réseaux télécom |
| SC Consulting | Services et maintenance informatique |
| Agripro | Vente et réparation de matériels agricoles |
| Hexagram | Infrastructure système et réseaux |
| Thomas Wash | Lavage et nettoyage de véhicules |
| Garage du Centre | Garage RENAULT - NISSAN |

VOUS CHERCHEZ À VOUS IMPLANTER OU VOUS DÉVELOPPER SUR LA PLAINE DE L'AIN, CONTACTEZ-NOUS !
**Nouvelles disponibilités foncières sur la zone des Piques à Ambronay**
**a.arrigoni@cc-plainedelain.fr / Tél. : 04 74 61 96 40**

# Aide à l'immobilier d'entreprise

**À qui s'adresse cette aide ?**

- De la TPE à l'ETI, localisée sur le territoire de la Plaine de l'Ain,
- aux entreprises intervenant dans les secteurs d'activité suivants : bois, ameublement, plasturgie et matériaux composites, métaux, mécanique et métallurgie, aéraulique, frigorifique et thermique, équipements électriques, électroniques, automatismes, industrie agroalimentaire, environnement, recyclage, numérique, robotique.

**Pour quels objectifs ?**

Le dispositif vous permettra de financer différentes phases de votre projet d'immobilier d'entreprise :

- études et maîtrise d'oeuvre,
- construction de bâtiment,
- rénovation de bâtiments existants,
- travaux,
- acquisition foncière et immobilière.

**Comment postuler ?**

Déposer un dossier de candidature comprenant :

- une note de présentation de l'entreprise et du maître d'ouvrage,
- le descriptif du projet (plans, devis...),
- le budget prévisionnel de l'opération,
- un calendrier de réalisation...

**Quel est le montant de l'aide ?**

Pour les TPE/PME : 15 % d'une dépense subventionnable comprise entre 200 K et 500 K euros (soit un montant d'aide de 30 000 à 75 000 euros).
Pour les ETI : 10% d'une dépense subventionnable maximale de 750K euros

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS AUPRÈS DE LA CCPA :
**Tél. : 04 74 61 96 40 - a.arrigoni@cc-plainedelain.fr**

# La CCPA soutient l'innovation...

*L'innovation et la performance du tissu entrepreneurial sont les moteurs de la compétitivité et de la réindustrialisation des territoires. C'est pourquoi la CCPA apporte à ses entreprises les outils nécessaires à la mise en œuvre de projets de développement et d'innovation. Retour sur deux initiatives portées et financées par votre collectivité.*

## Aide à l'innovation

**À qui s'adresse cette aide ?**

> toute entreprises (de la TPE à l'ETI) localisées sur le territoire de la CCPA.

> les groupements d'entreprises ou d'associations portant des projets de recherche collaborative.

> tous domaines d'activités (y compris agricole).

**Pour quels objectifs ?**

Le dispositif vise à favoriser le développement de produits, services ou procédés innovants, présentant un intérêt économique, social ou environnemental pour le territoire.

**En quoi consiste l'aide proposée ?**

> **Appui technique :** la CCPA met en relation les entreprises ayant un projet innovant dormant, avec des écoles d'enseignements supérieurs, des centres techniques industriels ou des laboratoires de recherche.

> **Appui financier :** la CCPA prend en charge à 100% la prestation réalisée par l'établissement pour le compte de l'entreprise (plafond de 15 K euros HT/projet).

COMMENT POSTULER ?
**Amandine ARRIGONI : a.arrigoni@cc-plainedelain.fr**
Responsable développement économique à la CCPA
**Tél. : 04 74 61 96 40**

LAB01

## Un service by CCPA !

Il y a 3 ans, naissait à Ambérieu-en-Bugey dans le quartier gare, sous l'impulsion de la CCPA et d'un groupe d'industriels, un tiers-lieux nommé LAB01. C'est un lieu innovant et convivial pour découvrir, expérimenter, rencontrer, collaborer, agir. Il propose un espace de coworking (lieu de travail partagé), un FabLab (lieu de prototypage et maquettage), un livinglab ( pour inventer et tester des services, des outils ou des usages nouveaux)... et bien d'autres services. Fort de la réussite de ce projet, la CCPA a décidé cette année de renouveler la délégation de service public qu'elle a confié à l'association LAB01, pour la gestion et l'animation de cet espace pour une durée de deux années. N'hésitez pas à franchir la porte !

CONTACT : LAB01 : MAISON DES ENTREPRISES ET DES SAVOIRS
48 Rue Gustave Noblemaire - 01500 Ambérieu-en-Bugey
**info@lab01.fr - Tél. : 06 71 34 90 24**

Le Fab Lab

RÉALITÉ VIRTUELLE

## Promouvoir des entreprises et des métiers grâce à la réalité virtuelle

*Afin de venir en aide à des filières ou entreprises en difficulté de recrutement, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain lance un dispositif en réalité virtuelle visant à valoriser des entreprises en manque de personnel.*

L'objectif est double puisque ce projet permet de répondre aux besoins actuels de recrutement mais aussi de préparer l'avenir en travaillant sur l'orientation.

**Comment ?**

Grâce à des captations vidéo à 360° au sein de l'entreprise, le « visiteur », ainsi immergé dans un lieu ou un poste de travail, prendra alors pleine conscience d'une profession. La CCPA prend en charge 50% du coût HT pour les TPE/PME souhaitant s'engager dans ce dispositif et 30% pour les entreprises de plus de 250 salariés.

**Le plus de ce projet :**

- 15 casques déployés au sein d'un réseau local (Mission locale, Pôle Emploi, collèges, lycées...),
- Permettre de diffuser les vidéos en parfaite autonomie.

Lancé à titre expérimental en avril 2019, le projet rencontre un franc succès auprès du public, des acteurs de l'emploi/formation et des entreprises de plus en plus nombreuses à y avoir recours. L'objectif d'avoir plus de 50 vidéos de métiers en un an sera atteint. Les premières vidéos peuvent également être consultées via Youtube.

CONTACT
**VR Initiative - Tél. : 06 95 92 60 03**
**CCPA - Tél. : 07 61 81 03 49**

EMPLOI / FORMATION

## Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Disposant de zones d'activités économiques en plein essor, d'un Parc Industriel de renommée internationale, d'un tissu de TPE/PME moteur de croissance, le territoire est néanmoins confronté à certaines problématiques et à des disparités internes :

- Difficultés pour les entreprises à recruter pour des secteurs en tension,
- Prévisions de créations d'emplois très encourageantes,
- Chômage des personnes les plus éloignées de l'emploi,
- Certaines inadéquations formation-emploi et un territoire avec une offre de formation insuffisante.

Cette étude a permis de connaître l'évolution des métiers et des compétences de l'industrie, de l'informatique, du BTP et de l'énergie. De plus, elle a permis d'identifier l'évolution depuis 5 ans des dix métiers les plus recherchés (appelés métiers en tension), avec un focus par secteur (logistique, production/usinage). Enfin, l'étude met en avant les raisons expliquant la tension sur les métiers et les actions à développer pour améliorer la situation.

# La CCPA soutient le recrutement et la formation...

FORMATION

## Prépa apprentissage

Saint-So' Formation propose un dispositif d'accompagnement renforcé, dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC). Ce dispositif permet aux jeunes de 15 à 29 ans (pas de limite d'âge en cas de situation de handicap), sortis du système scolaire sans diplôme, de mener à bien leur projet professionnel et de décrocher un contrat d'apprentissage afin de se former à un métier.
Cet accompagnement se déroule à Ambérieu-en-Bugey, à proximité de la gare SNCF, rue Gustave Noblemaire au sein de la Maison des entreprises et des savoirs.

Un parcours modulaire de 9 mois maximum est proposé, avec :
- **une remise à niveau** dans différentes matières,
- **des ateliers** pour progresser (gestion du stress, résolution des conflits, comment donner son point de vue, théâtre d'improvisation...),
- **un travail sur la technique de recherche d'emploi,**
- **un coaching,**
- **des stages en entreprises** pour découvrir des métiers.

CONTACT : contact@saintsoformation.org
Tél. : 04 74 35 98 27
**www.lyceesaintsorlin.org/prepa-apprentissage**

Saint-So' Formation

EMPLOI

## Expérience « Blockchain »

*En partenariat avec Pôle Emploi, le Département, le MEDEF et Opcalia, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain a expérimenté un accompagnement emploi-formation renforcé d'une cinquantaine de demandeurs d'emploi sur une durée de six mois.*

51 personnes sont sorties du dispositif fin juin 2019 avec des résultats plus encourageants de ce qui est constaté pour d'autres dispositifs similaires :
- 18 % abandon,
- 27 % sans sortie positive,
- 55 % avec une solution « Emploi » positive.

Ce projet reposait sur 3 principes :
- **un travail sur la durée,** 6 mois d'accompagnement quasiment au quotidien,
- **une dynamique de groupe,** la taille des effectifs, la mixité des publics et des projets professionnels,
- **une mobilisation de nombreux acteurs du territoire** susceptibles de détenir une « réponse » à chaque difficulté, et une rapidité d'intervention.

Cette expérimentation va permettre de proposer de nouvelles solutions aux habitants et entreprises de la Plaine de l'Ain pour rapprocher offre et demande d'emploi.

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

## Un service de proximité pour les demandeurs d'emploi à Saint-Rambert-en-Bugey

Maison des Services au Public de Saint-Rambert-en-Bugey

*La Maison des Services au Public est portée par le Centre Socio Culturel de l'Albarine (CSCA), qui en est le gestionnaire par voie de convention avec la CCPA compétente en la matière depuis le 1er janvier 2018.*

Il s'agit d'un service de proximité à destination de tout public. En un même lieu, un agent accueille, oriente et aide dans les démarches administratives en lien ou non avec les organismes partenaires (MSA, CAF, Pôle-emploi, CPAM) : attestations, ANTS, impôts, déclaration trimestrielle, retraite, etc... Une permanence délocalisée est également organisée à Tenay tous les vendredis.
L'animatrice, Anaïs SAURAT, reçoit 1 500 visites par an. Au niveau de l'emploi, grâce au partenariat avec l'agence Pôle emploi d'Ambérieu-en-Bugey, l'animatrice facilite l'accès numérique au compte personnalisé des demandeurs d'emplois et diffuse les offres correspondant à leur profil, sans avoir à se déplacer.
Anaïs Saurat explique : *« L'emploi est le second motif de visite. Mon rôle est d'aider les personnes à réaliser les opérations sur le site internet de Pôle emploi : actualisation mensuelle, mise à jour du CV, prise de rendez-vous avec leur conseiller, etc... Avec l'objectif de les rendre plus autonomes. »*
Ici, les acteurs de l'emploi/formation disposent d'un site de proximité et les partenariats se développent avec la mise en place de formations délocalisées.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC - **Tél. : 04 74 36 26 00**
108, rue du Dr Temporal - 01 230 Saint-Rambert-en-Bugey

## Et si votre transition numérique passait par la formation ?

Le Lab01 à Ambérieu-en-Bugey est certifié organisme de formation. Pendant six mois, le Lab01 a aidé 12 apprenants à devenir des « Référents Numériques » au sein des entreprises de la Plaine de l'Ain. Le Lab01 propose maintenant un **Kit de survie du numérique** à destination des professionnels.

PLUS D'INFOS
Contacter Aurélien, coordinateur de formation :
**aurelien@lab01.fr**

RENCONTRES

## Forum de l'emploi

Chaque année, la semaine de l'emploi a lieu au niveau national. Sur notre territoire, Pôle Emploi, la Mission Locale Jeunes, Cap Emploi et la Communauté de communes se sont associés pour organiser un forum réunissant des entreprises qui recrutent, des organismes de formation, des solutions pour le retour à l'emploi (logement, mobilité, garde d'enfants) et des personnes en recherche d'emploi.
- **50 stands entreprises présentes :** Agriculture, Aide à domicile, Bâtiment, industrie, DEFENSE, structures d'insertions, logistique, transport, Nucléaire, Agences d'Emploi.
- **4 Opérateurs du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) :** Mission Locale Jeunes, Cap Emploi, CIDFF, Pole Emploi.
- **7 organismes de formation représentés.**
- **8 partenaires :** WIMOOV (mobilité), Action Logement, CIBC, ADEFIM OPAIM, AGEFOS (OPCO), PAMPA et Initiative Plaine de l'Ain Côtière (création d'entreprise), RAM (garde d'enfant).
- **Environ 150 candidats** sont venus rencontrer les entreprises et organismes de formation et 47 ont eu un second entretien.
- Moins de 2 semaines après le forum, **12 personnes ont un CDD ou CDI** au sein d'une des entreprises présentes.

# La CCPA soutient l'entrepreneuriat...

*Elle accompagne financièrement les structures d'aide à la création et à la reprise d'entreprises sur son territoire.*

## Entreprendre c'est possible !

L'*Adie* défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité. Elle propose une offre de financement, de micro-assurance et des conseils personnalisés pour développer son chiffre d'affaire et son réseau. 18 projets ont été soutenus en 2018 sur notre territoire, grâce au soutien financier apporté par la CCPA.

ADIE de l'Ain à Bourg-en-Bresse
**Tél. : 09 69 32 81 10 - www.adieconnect.fr**
Permanence : Pépinière d'entreprises PAMPA à Saint-Vulbas

## « Pour créer des emplois, créons des employeurs »

*Réseau Entreprendre* accompagne gratuitement les créateurs /repreneurs d'entreprise à potentiel, c'est-à-dire avec une perspective de créer au moins 5 emplois dès les 3 premières années. Elle propose des prêts à taux zéro ainsi que des conseils personnalisés de chefs d'entreprises bénévoles. La CCPA accompagne depuis 3 ans cette association via un partenariat financier.

Réseau Entreprendre Ain Val de Saône à Bourg-en-Bresse
**Tél. : 04 74 21 88 07**
**www.reseau-entreprendre.org/ain-val-de-saone/**

*Célébration des 1 an de la Bâtisse à Ambérieu*

## Une solution alternative pour entreprendre

Créée fin 2018, avec le soutien de la CCPA, *la Batisse* est une coopérative d'Emploi et d'Activité (CEA). La CAE est une solution agile qui permet à un porteur de projet de tester ou développer son activité dans un cadre sécurisé et mutualisé et d'intégrer un réseau porteur de sens et de valeurs. En moins d'un an, ce sont plus de 70 entrepreneur-e-s qui ont démarré leur activité avec le soutien d'Hela Bourokba et Alexandre Duval, créateurs de l'association.

LA BATISSE
**Tél. : 06 41 27 60 75 - www.labatisse.org**
Permanence : Chez Accel à Ambérieu Gare

## 1er réseau associatif de financement des créateurs d'entreprise

*Initiatives Plaine de l'Ain Cotière* a pour mission :

- d'aider les créateurs et les repreneurs d'entreprise en leur donnant un coup de pouce décisif dans le financement de leur dossier, via un prêt d'honneur,
- de les appuyer dans le montage de leur projet et les accompagner ensuite jusqu'à la réussite économique de leur entreprise.

En 2018, 31 prêts ont été accordés à 24 entreprises de la Plaine de l'Ain.
La CCPA contribue au fonctionnement et au fond de prêt à hauteur d'1€/habitants.

IPAC À SAINT-VULBAS (PAMPA)
**Tél. : 04 74 40 30 40**
**www.initiative-plainedelaincotiere.com**

## Chez Accel

Grâce au soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et à l'Agence France Entrepreneur, *Chez Accel* développe l'entrepreneuriat dans le quartier prioritaire des Courbes de l'Albarine, secteur Gare d'Ambérieu-en-Bugey. C'est un lieu de ressources qui accueille des actions de sensibilisation et d'information, des ateliers et des formations. Il s'agit de proposer aux futurs entrepreneurs des temps d'échanges collectifs et individuels et des animations pour les appuyer dans le développement de leur projet. *Chez Accel* accompagne de manière concrète et personnalisée tous les projets de création d'entreprises qui ont un réel potentiel de développement et de réussite. Cela est possible grâce au partenariat entre *La Bâtisse* (couveuse d'entreprise), *Initiatives Plaine de l'Ain Côtière* (aide aux créateurs et les repreneurs d'entreprise), *La pépinière d'entreprises PAMPA, LAB01* et la Communauté de Communes.

CHEZ ACCEL
**chezaccel@lab01.fr - Tél. : 06 10 25 32 35 - www.lab01.fr**
87 av. Roger Salengro - 01 500 Ambérieu-en-Bugey

CONTACT : 270 Allée des Lilas, 01150 Saint-Vulbas / **Tél. : 04 74 40 30 30**

# La CCPA soutient l'économie de proximité…

*Qu'il s'agisse d'installer ou maintenir un boucher ou un épicier dans nos communes rurales, ou de mettre en place des actions de dynamisation de centres-villes, la CCPA est présente pour accompagner les projets et les initiatives visant à favoriser et pérenniser le commerce de proximité. Réalisez votre projet avec l'aide financière de la CCPA et de la Région !*

**À qui s'adresse cette aide ?**

> Commerces de proximité et artisans avec point de vente accessible au public.
> De moins de 50 salariés, dont le chiffre d'affaires n'excède pas 1 million d'euros.
> Situés en centre-ville ou bourg-centre (hors galeries commerciales).
> Dont la surface de vente est inférieure à 400 m².

**Pour quelles dépenses ?**

Sont éligibles les investissements liés à l'installation, l'équipement ou la rénovation de votre point de vente (ex : aménagement intérieur et extérieur, enseigne, véhicule de tournée, mise en accessibilité PMR, économie d'énergie, création d'un site marchand, outils informatiques…).
Il n'est actionnable qu'une fois tous les 3 ans, au bénéfice de la même activité commerciale.

**Comment postuler ?**
**Pour candidater à cette aide, communiquez à la CCPA et à la Région :**

> un courrier d'intention, expliquant les motifs du recours à l'aide publique,
> un dossier de demande de subvention, dans les deux mois qui suivent la lettre d'intention.

**Quel est le montant de l'aide ?**

L'aide de la CCPA se cumule avec une aide régionale.
**Aide CCPA :** 10 % de la dépense subventionnable, plafonnée à 5 000 €.
**Aide Région :** 20 % de la dépense subventionnable, plafonnée à 10 000 € (taux porté à 25 % pour les points relais poste, sous certaines conditions).

RETRAIT DU DOSSIER DE CANDIDATURE
Auprès de la chambre consulaire, dont vous êtes ressortissant :

**CCI de l'Ain** - Mme RAYNAUD
**f.raynaud@ain.cci.fr - Tél. : 04 74 32 13 00**

**CMA l'Ain** - M. ASTIER
**s.astier@cma-ain.fr - Tél. : 04 74 47 49 42**

**Dossiers de demande d'aide aux commerces instruits et validés par la CCPA en 2018 et 2019** *(en attente de validation par la Région)*

| ÉTABLISSEMENT | ACTIVITÉ ENTREPRISE | VILLE |
|---|---|---|
| VIS l'Ain | Fruitière | Ordonnaz |
| SNC tabac de l'Albarine | Tabac | Tenay |
| Pizzeria LAVATOLA | Pizzéria traditionnelle | Ambérieu-en-Bugey |
| Le jardins des saveurs | Restauration | Saint-Vulbas |
| La Corbeille à Pains | Boulangerie pâtisserie | Meximieux |
| Anim'eau | Salon de toilettage + garderie chiens | Meximieux |
| C invent'if | salon de coiffure | Meximieux |
| Le séchoir du Bugey | Charcuterie-traiteur | Ambérieu-en-Bugey |
| Au bon saucisson | Charcuterie-traiteur | Meximieux |

# Action collective commerciale

*Amblamex, la fédération des associations commerciales d'Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu et Meximieux, a mené en partenariat avec la CCPA l'opération de commerce en rubis, du 9 au 26 mai 2019.*

En aidant financièrement cette action et Amblamex, la CCPA soutient les commerçants en permettant d'attirer une clientèle nouvelle, qui ne connaît pas, ou peu, l'offre existante, et en faisant découvrir de nouvelles boutiques aux habitants du territoire.
Au vu des résultats chiffrés et des retours des commerçants, l'opération est une réussite. Plus de 100 commerçants ont participé, répartis sur 6 communes, et l'objectif de faire venir une clientèle nouvelle a été atteint. En effet, plus de 30% des joueurs ont fréquenté de nouvelles boutiques et 80% des joueurs pensent retourner dans les commerces découverts grâce au jeu. La remise de plus de 10 000 € de prix (bijoux, vélo électrique, billets pour des parcs d'attractions, etc.) a eu lieu dans la cour du château de Chazey-sur-Ain, siège de la CCPA.
En cette fin d'année 2019, Amblamex se concentre sur la distribution de plus de 70 000 € de chèques cadeaux Amblamex, pour les commerces locaux, et sur la préparation de nouvelles animations prévues pour l'année 2020, en visant une participation des commerçants et des joueurs toujours plus forte.

*Remise des prix de l'opération Commerce en rubis*

*La ViaRhôna*

# La CCPA soutient l'économie touristique…

*L'activité touristique est également un vecteur de développement économique du territoire.*

En 2019, dans la Plaine de l'Ain, le tourisme représente 3% des emplois, soit 740 emplois, en hausse de 3%. De plus, le nombre de nuitées réalisées est estimé à plus d'1 million pour l'année 2018, ayant généré un chiffre d'affaires de 47 millions d'euros.

L'office de tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain a pour mission de promouvoir l'offre du territoire auprès d'une clientèle lyonnaise et de proximité, de créer des outils de communication et des produits touristiques pour développer la durée moyenne de séjour et d'accueillir les publics. Il est d'ailleurs présent dans les lieux fréquentés par les visiteurs tels que les festivals, les événements phares, les animations sportives et les visites de sites naturels.

Les axes de découverte et d'activités du territoire représentent des retombées économiques : tourisme d'affaires, la ViaRhôna, patrimoine, festivals, œnotourisme, les activités de pleine nature.

Chaque année la CCPA soutient des projets contribuant au développement de l'offre touristique, dans le cadre d'un appel à projet.

CONTACT : **Virginie BUGUET**
Chargée de mission développement touristique
**Tél. : 04 74 61 96 40**

# En pratique

SENSIBILISATION

## Watty à l'école

*Ce programme permet aux enfants d'apprendre à économiser l'eau et l'énergie en les rendant acteurs à la fois dans leur école et à la maison.*

Des ateliers de sensibilisation sont animés par un intervenant spécialisé de l'association *la Corde Alliée* et des événements sur le confort thermique seront organisés (relève de la température, évaluation du niveau de confort, télérelève des consommations...)
Vingt classes de primaires de la Communauté de communes vont bénéficier de ces animations pendant 2 ans. Six écoles de Lagnieu, Meximieux, Ambérieu-en-Bugey, Tenay, Faramans et Pérouges se sont portées volontaires pour accueillir ce programme.

CADASTRE SOLAIRE

## Des panneaux solaires ont-ils un avenir sur votre toit ?

*Engagée dans une démarche de Plan Climat-Air-Energie Territorial, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain dévoile sa première action. Il s'agit de la mise à disposition pour tous les habitants et acteurs du territoire d'un outil innovant qui évalue le potentiel solaire de leur toiture : un cadastre solaire.*

Aujourd'hui, on produit environ 6 GWh/an via des panneaux photovoltaïques ou thermiques. C'est peu par rapport aux 2 555 GWh consommés chaque année. Pourtant, d'après les projections du Plan Climat-Air-Energie de la CCPA, il pourrait être possible de passer de 6 à 67 GWh/an produits grâce à l'énergie solaire sur le territoire. Cette transition pourrait être facilitée grâce à la mise en place de la plateforme solaire pour évaluer le potentiel solaire des toitures.

Sur **https://plainedelain.insunwetrust.solar** les habitants et acteurs du territoire pourront estimer le potentiel solaire de leur toiture. La plateforme est gratuite et accessible à tous. Cette plateforme solaire indique automatiquement quelle serait la meilleure optimisation et utilisation pour votre toiture : production d'énergie renouvelable solaire en autoconsommation pour diminuer vos factures d'électricité, vente totale de l'énergie produite sur le réseau pour gagner de l'argent, installation solaire thermique pour chauffer l'eau de votre logement à moindre coût...
Les conseillers *In Sun We Trust* accompagnent gratuitement les projets, aident à comparer les devis, renseignent sur les aides possibles, les démarches à effectuer, recommandent les meilleurs installateurs... Les conseillers accompagnent le projet jusqu'à la fin de l'installation sur toiture pour que tout se déroule parfaitement.

CONTACT : **https://plainedelain.insunwetrust.solar**





LOGEMENT

## Plaine de l'Ain Renov +

*Des conseils et un soutien financier pour aider les propriétaires à améliorer leur logement.*

Lancée depuis plus d'un an, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet aux propriétaires occupants et bailleurs de logements situés sur les 53 communes de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain de bénéficier d'aides importantes pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie, d'adaptation au vieillissement ou de réhabilitation complète.

Déjà plus de 100 propriétaires occupants ont franchi le pas. Ils ont pu concrétiser leur projet de travaux grâce à des aides substantielles, et des conseils avisés. Ils ont été financés en moyenne de 30 à 70 % par l'Agence Nationale de l'Habitat, la CCPA, le Conseil Départemental de l'Ain ou la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Des conseillers sont délégués par la CCPA pour vous accompagner dans vos projets, de façon objective et indépendante.

Faire les bons choix, gagner du temps et de l'argent, ce sont les avantages du nouveau service aux habitants *PLAINE DE L'AIN RENOV+*.

### Vous êtes intéressé ?

**Si votre projet concerne la rénovation énergétique :**
**Contactez l'ALEC 01** au 04 74 45 16 46

**Si votre projet concerne l'adaptation de votre logement ou une réhabilitation complète**
**Contactez URBANIS** au 04 82 91 85 03

Permanences sur rendez-vous à l'Espace Agora d'Ambérieu-en-Bugey, 5 rue Berthelot.

*ATTENTION : les travaux ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leur accord.*

*Plaine de l'Ain Renov+ sera présent au Salon de l'Habitat à Ambérieu-en-Bugey, les 17, 18 et 19 janvier 2020.*

CLIC - TÉMOIGNAGE

### *Sandrine TURC,*

***Assistante d'accueil et d'information social au CLIC depuis janvier 2019.***

***Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre poste ?***
*Je suis chargée de l'accueil et de l'orientation des usagers par téléphone ou physiquement directement dans nos locaux, j'effectue également la saisie informatique... Mon poste est polyvalent, mais le cœur de mon métier se situe dans l'écoute et la relation d'aide.*

***Qui peut faire appel au CLIC ?***
*Toute personne âgée de 60 ans ou plus, les personnes en situation de handicap à partir de 50 ans. Nous accompagnons également les aidants et l'entourage de ces publics.*

***Quels types d'accompagnement proposez-vous ?***
*Au-delà de son rôle d'information et de conseil, le CLIC peut vous accompagner dans l'évaluation des besoins d'aide de votre proche, l'élaboration et le suivi d'un plan d'accompagnement en coordination avec les différents professionnels impliqués.*
*Le CLIC peut également proposer les différents services à domicile destinés aux personnes âgées, accompagner l'usager dans une demande d'adaptation du logement pour le maintien à son domicile ou encore, faire connaître les actions existantes pour les aidants et l'entourage de la personne accompagnée.*

***La Semaine bleue vient de s'achever, pouvez-vous nous expliquer ?***
*Chaque année, en octobre, nous organisons la Semaine Bleue, semaine destinée aux séniors. Cette année, nous avions pour thématique les 5 sens. Diverses animations (atelier culinaire, instant musical, ciné-débat...) ont été proposées gratuitement aux seniors. L'objectif étant de partager un moment convivial et faire découvrir des activités.*

ÉCOUTER,
**Voir**

ÉVÉNEMENT

# Les Journées Européennes du Patrimoine

*Un bruit de battements d'ailes, une fenêtre qui claque... le château de Chazey-sur-Ain a connu des heures sombres.*

Le célèbre Chimérologue, Camille Renversade, et les chasseurs de l'étrange ont déposé leurs valises le temps d'un week-end afin de mener leur enquête. Et c'est avec le plus grand professionnalisme qu'ils ont révélé au public leurs nombreuses découvertes...
Intrigante, peut-être parfois angoissante, la visite du château de Chazey aura marqué les esprits lors de ces Journées Européennes du Patrimoine 2019. Une parfaite mise en scène a été réalisée pour l'occasion par Camille Renversade et son équipe afin de faire vivre une expérience étonnante à un public conquis. Il est vrai que tous les visiteurs n'auront pas eu la chance de profiter de l'aventure. Mais les animations proposées dans le parc ainsi que les quelques salles ouvertes en visite libre auront su leur faire oublier leur déception. Les plus gourmands auront également pu se tourner vers les biscuits confectionnés par la cuisine du Vieux loup ou encore les galettes préparées par le Sou des écoles de Chazey.
Un grand merci aux troupes et équipes de bénévoles pour leur investissement, mais également aux visiteurs qui nous témoignent chaque année de leur intérêt pour le château et nous confortent dans l'organisation de ces journées du patrimoine.

JOUER
**Bouger !**

COURSE À PIED

# Marathon relais de la Plaine de l'Ain

*La 5ème édition du Marathon relais s'est déroulée le samedi 12 octobre 2019.*

Même avec quelques équipes en moins (65 en 2019 contre 72 en 2018), la réussite a été totale que ce soit au niveau sportif : l'équipe victorieuse, Terre de Running de Craponne, a pulvérisé le record de l'épreuve en 2h et 21min, de l'ambiance : « La Band a Gougou » de Villefontaine a accompagné musicalement toute l'après-midi les 390 coureurs, ou encore au niveau du repas de clôture avec le restaurant La Coloc de Chazey qui avait confectionné de succulentes lasagnes pour plus d'une centaine de personnes.
La CCPA et Saint-Vulbas-Vélo-Sport (SVVS), co-organisateurs de la course, sont fiers de cette journée et se sont déjà donnés rendez-vous pour la 6ème édition !

LE CHÂTEAU DU PETIT PRINCE

# Dessine-moi un musée...

*Longuement une rumeur, l'achat de la maison de jeunesse d'Antoine de Saint-Exupéry par la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été officialisé le 12 septembre 2019 lors d'une visite de Laurent Wauquiez à Saint-Maurice-de-Rémens.*

L'œuvre du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry est le deuxième ouvrage le plus traduit au monde après la Bible, avec des éditions dans 361 langues. C'est aussi le livre le plus vendu avec plus de 145 millions d'exemplaires, dont 12 millions en France. Véritable icône, le personnage du Petit Prince a vu naître des musées ou parcs à thème dans le monde, mais rien n'était encore sorti de terre sur la grande région Lyonnaise, territoire d'enfance d'Antoine-de Saint-Exupéry.
Après de longues années à imaginer, entretenir, discuter, instruire..., l'ASPMESaintEx* et les élus de Saint-Maurice-de-Rémens, avec le soutien de la Succession Saint Exupéry-d'Agay et la CCPA, ont vu leur travail aboutir suite à l'annonce de la Région de porter le projet de musée en mémoire d'Antoine de Saint-Exupéry.
*« Pour comprendre Antoine de Saint-Exupéry, nous devons le remettre sur les terres de son enfance, ici au château de Saint-Maurice-de-Rémens, et faire un lieu qui restitue sa poésie et qui parle aux familles. La Région s'engage aujourd'hui dans le projet, aux côtés de la mairie, de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, et du Département en acquérant le lieu. Tous ensemble, nous allons faire de ce lieu l'un des plus grands de notre Région, poétique et moderne, et qui représentera un thème cher à Saint-Exupéry : l'importance de l'équilibre entre l'homme et la nature »* a déclaré son président Laurent Wauquiez.
Ce rachat par la Région permettra ainsi de rembourser l'emprunt de la commune qui s'était endettée d'un montant de 950 000 € pour acquérir la maison. Puis seront alors lancés les travaux d'aménagement du musée sur une durée de deux ans, avec un budget qui devrait atteindre entre 25 et 30 millions d'euros.

** Association pour la Sauvegarde et la Promotion de la Maison d'Enfance d'Antoine de Saint-Exupéry*

CHÂTEAU DE CHAZEY-SUR-AIN

# Du projet à la restauration et l'aménagement du château de Chazey-sur-Ain

*La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a engagé depuis cet été la restauration du château de Chazey-sur-Ain, insufflant un nouvel élan à l'utilisation et à la valorisation de cet édifice majeur de la Plaine de l'Ain.*

Visible des kilomètres à la ronde, la silhouette du château perché en bord de l'Ain, avait été magnifiée par les surélévations du XIX$^{ème}$ reprenant les poncifs de l'époque médiévale : toitures élancées, échauguettes, épis de faîtage, cheminées élancées, murailles crénelées ...
Le projet général porte sur la restauration des parties historiques, pour une réouverture au public lors de visites guidées, la relocalisation de services de la Communauté de Communes; l'accueil de réunions de travail et de séminaires et enfin l'accueil d'événements culturels et festifs.
Les travaux porteront sur la restauration des façades, le resuivi des toitures, la restauration des menuiseries extérieures, la restauration du mur d'enceinte et l'ensemble des réaménagements intérieurs.

Depuis le 15 juillet, les entreprises ont investi les lieux pour une première tranche de travaux consacrée à la consolidation, la restauration et l'aménagement de l'aile Ouest du château : tour du colombier, écuries et remises. Sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Archipat, dix entreprises ont été retenues pour mener à bien cet ambitieux projet et relever les défis de valorisation patrimoniale (le château est inscrit au titre des Monuments Historiques), d'amélioration thermique et de réutilisation des espaces.

Comme tous travaux sur des édifices anciens, le chantier en cours a déjà réservé de nombreuses découvertes, qui apportent des informations complémentaires et inédites sur l'histoire du château.

Ainsi le piquage des enduits a révélé de nombreuses traces archéologiques qui témoignent de l'évolution des bâtiments, telles que les traces de l'ancien hourd périphérique de la tour du colombier, des anciennes ouvertures ou des matériaux en remploi.
La tour du colombier accueillait au dernier niveau un espace « pigeonnier » doté de pots en terre cuite pour les nids, insérés dans les murs. Le piquage des enduits a révélé la présence de ces pots également sur les deux étages inférieurs, attestant de l'importance inégalée d'un tel pigeonnier dans la région !
Dans un autre espace, la dépose des enduits du XIX$^{ème}$ a permis de retrouver les fragments d'anciens enduits d'une grande salle située autrefois au-dessus des écuries : ces enduits badigeonnés comportent des graffiti à l'ocre rouge qui pourraient être datés du XVII$^{ème}$ !

Cette première tranche de travaux sera terminée pour l'été 2020, avant de poursuivre la restauration des ailes Sud et Est dans le cadre d'une deuxième tranche qui s'annonce également passionnante.

Avec le soutien de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DRAC Auvergne Rhône-Alpes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

*Découverte de graffitis anciens*